

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2012

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 3/4
94 ^{ème} anniversaire du 11 novembre 1918 -----	page 5
Travaux sur le Gave -----	page 6
Le Gave en colère -----	page 7
La crue a fait quelques heureux -----	page 8
Spectacle de Noël -----	page 9
Curiosité dans notre village -----	page 10
Exposition-----	page 11
Les inondations en images -----	page 12/13
Concert Nouvel An-----	page 14
Le Beau Rameau -----	page 15/17
La vie associative -----	page 18
A noter -----	page 20
Relais des 2 Gaves : Horaires Ludothèque -----	page 23
CCVV : service Petite Enfance-----	page 24
Etat Civil -----	page 25
Les dates à retenir -----	page 25
Quand l’histoire se répète ...-----	page 26

Le Mot du Maire

La fin de l'année est toujours l'occasion de faire le bilan des mois qui viennent de passer et d'expliquer nos projets d'avenir.

Je ne parlerai pas des prévisions que l'INSEE et d'autres instituts statistiques ne manquent pas de faire sur les perspectives économiques de notre pays. Il faut souhaiter qu'ils se trompent un petit peu (cela leur arrive parfois !), que quelques bonnes nouvelles viennent éclairer notre ciel en 2013 et améliorer l'humeur de nos concitoyens. Car, il paraît que le moral et la confiance en l'avenir ont un impact sur la consommation des ménages et sur la croissance économique. Donc, essayons de rester confiants malgré les difficultés bien réelles que certains d'entre nous peuvent rencontrer.

A Lestelle, l'évènement inattendu a été la crue du Gave de Pau d'une ampleur inégalée depuis 1937. Elle a causé beaucoup de dégâts sur le terrain de camping, les abords de la salle des fêtes, du boulodrome, mais n'a pas endommagé de bâtiments. Au collège de Bétharram, une chaudière située dans un local inondé a dû être cependant changée. Je félicite et remercie tous ceux (Pompiers, Personnel Communal, Elus, Gérant du camping, Citoyens Lestellois) qui sont intervenus avec une remarquable efficacité et beaucoup de sang froid pour gérer cet évènement et remettre en état les locaux inondés.

Pour l'année 2013, la bonne nouvelle est le démarrage du chantier des vestiaires du terrain de sports début Février. Cet équipement subventionné à 70 %, indispensable pour l'avenir de nos installations sportives et du camping, permettra à bien des activités sportives de se développer dans notre village. J'en profite d'ailleurs pour saluer les deux nouvelles associations de sports et loisirs qui viennent de se créer et qui vont permettre à tous ceux qui le souhaitent d'entretenir et parfaire leur forme physique dans une ambiance dynamique et conviviale.

Je souhaite la bienvenue aux familles nouvellement installées dans la Commune et présente à chacun d'entre vous, au nom du Conseil municipal, nos vœux de bonheur, santé et réussite pour la nouvelle année.

Jean-Marie BERCHON

Le Mot du Rédacteur

Langue de bois

Certainement avez-vous entendu dire, ou peut-être même l'avez-vous dit aussi " les politiques et les élus sont les rois de la langue de bois ! ".

Christian Laborde, admirateur de Claude Nougaro et auteur de "L'os de Dionysos" nous livre ses pensées à ce sujet :

" Cessez de calomnier les arbres. Dire d'une langue qui ne dit rien, d'une langue sans saveur, d'une langue qui tourne à vide qu'elle est une langue de bois, c'est offenser les chênes, les hêtres, les peupliers et la frissonnante peau des bambous.

Si notre langue était de bois, nous aurions dans la bouche en guise de salive, des gouttes de pluie.

Si notre langue était de bois, nous pourrions parler avec les oiseaux.

Si notre langue était de bois, nos chuchotements seraient semblables à ceux des feuilles secouées par le vent.

Si notre langue était de bois, nos mots auraient la couleur des écorces.

Si notre langue était de bois, nous serions les porte-parole des forêts ! "

Nous insultons la nature sans arrêt. Ainsi d'un film sans saveur, d'un film nul, nous disons que c'est un navet. Fichons la paix au navet qui, piqué de clous de girofle, joue un rôle important dans le pot-au-feu.

Nous insultons la nature sans arrêt. Ainsi d'une attitude, d'une remarque ou de propos grossiers, nous disons qu'ils sont au ras des pâquerettes. Respectons les pâquerettes qui ne sont que délicatesse. Et comme notre cœur bat lorsque, dans un éclat de rire s'étalent sur leurs frêles pétales les cheveux d'une jolie fille ! "

Que ces choses-là sont bien dites. Reste à savoir pourquoi (presque) tous les arbres sont du genre masculin et que les fleurs - dans leur plus grande majorité- sont du genre féminin.

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 31 octobre 2012

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

Jean Sépé, Mathias Martell, Muriel Bonnefon et Marie-Claire Lacau qui donnent procuration respectivement à Jean-Marie Berchon, Michel Corsini, Jean-Marc Ladesbie et Alain Graciaa.

Lecture est donnée par M. le Maire de la séance du 6 septembre 2012. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Maire remercie les pompiers, les adjoints, les Conseillers municipaux, Jean-Michel Amaré et M. Courtade, gérant du camping, pour leur efficacité et leur aide lors des inondations du 20 Octobre. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été faite.

1-Travaux vestiaires : dossier consultation entreprises

Le dossier est en cours d'élaboration.

2-Attribution subventions 2012

Amicale des Pompiers : 150 €

Centre loisirs Pinocchio : 450 €

Ski Club Nayais : 70 €

Société de chasse : 310 €

Syndicat Agricole: 100 €

CCAS : 1500 €

Comité des Fêtes : 3.000€

A.G.L et Lestelle Sport Culture Loisir : 2000€

3-Délibérations budgétaires modificatives

Le Conseil vote l'ajustement des crédits sur les budgets de la commune, du service de l'eau et du Camp de tourisme.

4-Ligne trésorerie

Le Conseil donne son accord unanime pour le renouvellement d'une ligne de Trésorerie et pour la réalisation d'un emprunt relais dans l'attente des subventions allouées.

5- Indemnités Conseil Receveur

Les indemnités du Receveur étant nominatives, dorénavant elles seront attribuées à M. Bergeroo-Campagne nouvellement nommé en remplacement de M. Rannoux.

6- Syndicats intercommunaux

a) - Fusion Syndicat AEP Nay-Ouest et celui de la Plaine de Nay : les deux syndicats ne feront plus qu'un au 1^{er} janvier 2013. Le Conseil municipal accepte unanimement cette fusion.

b)- Dissolution Syndicat Intercommunal CES de Nay : ne servant plus depuis la création du CES, il a été dissout. Le Conseil en prend acte.

7- Elaboration du Document Unique de Prévention

Le Conseil décide de s'engager dans la démarche d'évaluation des risques professionnels pilotée au niveau départemental par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, et sollicite une participation financière du Fonds National de Prévention.

8- Cessions de parcelles

Le Conseil autorise le Maire à signer les actes d'acquisition de deux terrains.

9- Questions diverses

- **délibération des personnels en congés** : le Conseil autorise M. le Maire à signer les contrats de travail pour le remplacement des agents indisponibles.

94^{ème} anniversaire du 11 Novembre 1918

Cette année, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 revêtait une solennité particulière au monument aux morts de la Place Saint-Jean. Parce que c'était le 94^{ème} anniversaire de cette date historique qui mettait un terme à la guerre de 14-18, mais aussi parce que Michel Cazenave et Jean-Maurice Julien, deux de nos concitoyens étaient distingués de la médaille " du maintien de l'ordre" en reconnaissance de leur participation, lors du service militaire en Algérie. Tous deux étaient décorés par Jean-Marie Berchon, le Maire de la Commune et Pierre Gaye, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de Lestelle-Bétharram.

La cérémonie s'est déroulée en présence des élus locaux, de délégations de la gendarmerie de Nay et des pompiers de Coarraze. Après que Pierre Gaye ait égrené la liste des Lestellois morts pour la France, la gerbe du souvenir était déposée au pied du monument et les jeunes élèves de l'école communale, présents en nombre malgré la période de vacances, ajoutaient un pot de fleurs, témoignage républicain des valeurs enseignées pour que nul n'ignore cette date importante de l'histoire de la France.



Michel Cazenave
et Jean-Maurice Julien
"épinglés"

Travaux sur le Gave

La crue d'octobre ayant emportée la digue de l'usine hydroélectrique (anciennement Lacaze), les travaux de restauration ont été attaqués début novembre. Pelles mécaniques dans le cours d'eau et poids lourds sur les rives ont alimenté les discussions des nombreux badauds, intéressés par ces travaux spectaculaires, il est vrai.



A contre courant

Le Gave en colère

Depuis quelques jours, suite aux prévisions de Météo-France, la Préfecture plaçait les communes riveraines du Gave de Pau en alerte "orange".

Samedi 20 Octobre, le Gave sortait de son lit, occasionnant de nombreux dégâts sur son furieux passage, touchant le camping, la salle des Fêtes, les ateliers municipaux, le terrain de rugby, l'aire de jeux et le chemin de Chèze.

Plus en amont, le lycée-collège du Beau Rameau souffrait de l'incursion des eaux, notamment au niveau des chaufferies et d'une salle d'accueil. A signaler aussi, l'invasion des eaux dans les caves de particuliers.

Rapidement sur les lieux, les employés municipaux, les élus, le gérant du camping intervenaient, apportant leur contribution afin de parer au plus pressé avant de recevoir le précieux renfort des pompiers, alertés dans plusieurs communes touchées par ces flots impétueux.

A l'heure du bilan, des équipements de la piscine, les clôtures et les bornes du camping ont particulièrement souffert. Les revêtements des terrains de boules, tout comme ceux de la salle des Fêtes et les accotements du chemin de Chèze ont été emportés et désormais, il faudra attendre des subventions de l'Etat qui, en aucun cas, ne couvriront l'étendue des frais engagés - ou à engager - pour revenir à une situation normale.

La crue a fait quelques heureux

Cette crue n'a pas présenté que des mauvais côtés, puisque le haut du gave, du côté du pont des grottes, vient d'être référencé comme un « spot de surf ». En effet, des surfeurs landais expérimentés originaires d'Hossegor ont surfé sur le Gave de Pau déchaîné. "La vague y est perpétuelle, c'est presque une vague infinie", a expliqué l'un des surfeurs.

http://creative.arte.tv/fr/space/Enjoy_Your_Ride/message/19259/Surf_On_A_River/



http://creative.arte.tv/fr/space/Enjoy_Your_Ride/message/19259/Surf_On_A_River/

Spectacle de Noël

Les enfants de la commune - et leurs parents - étaient conviés par la municipalité à assister au traditionnel spectacle de Noël. Cette année, c'est le duo Syal (composé de Sylvie et Alain) qui se produisait sur la scène. Plus chanteurs que magiciens, ils ont capté l'attention des jeunes et des moins jeunes plus d'une heure durant.

Puis, le Père Noël, malgré un emploi du temps des plus chargés, faisait une halte à la Salle des Fêtes de Lestelle-Bétharram, remettant à chacun des enfants un présent ...et un père Noël en chocolat.

Un bon moment de divertissement pour la jeunesse lestelloise.



Curiosité dans notre village ...



Dans le bulletin municipal paru en mai 2010, j'avais rappelé en photos combien sont nombreux les croix dans notre commune (9 avaient été citées)

Or il en manquait une et personne ne m'en a fait la remarque !

Située à la vue de tous sur la place SAINT-JEAN, alors que la séparation de l'EGLISE et de l'ETAT date de 1905, elle offre la particularité de surmonter les monuments aux morts ...

Traditionnellement, les Monuments aux Morts de la République sont surmontés d'un symbole laïc et/ou républicain (poilu ou Allégorie de la République).

Dans notre bastide, celui-ci est composé de la Croix, du CHRIST crucifié et de la citation latine « In Manus Tuas Domine , Commendo Spiritum Meum » (Seigneur, entre tes mains je remets mon esprit) qui est un rappel des dernières paroles du CHRIST avant sa mort (Evangile selon SAINT LUC, 23, 46).



A noter qu'il existe d'autres communes où une croix surmonte le monument aux morts ... (par exemple à ARTIGAT en ARIEGE depuis 1920 dans le cimetière communal)

Philippe ROSSET

Commission Municipale d'Animation de Lestelle-Bétharram

**VOUS AIMEZ PEINDRE, DESSINER,
SCULPTER, PHOTOGRAPHER OU
AUTRES ACTIVITES MANUELLES ?**

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER CE PLAISIR

**NOUS VOUS PROPOSONS D'ORGANISER UNE
EXPOSITION DE VOS CREATIONS
du 17 au 20 JANVIER 2013
SALLE DE L'ISARCE**

Merci de contacter Monique DUHOURCAU (06 70 20 17 97) ou Claude LABLEE (05 59 71 92 45)
Venez nombreux, toute forme de créativité sera la bienvenue pour passer un moment convivial

La crue du 20 Octobre 2012



La crue du 20 Octobre 2012



CONCERT

DU NOUVEL AN

LESTELLE-BETHARRAM

Dimanche 20 Janvier 2013

17h - Salle des fêtes

L'Ensemble Orchestral de Pau
Les chœurs

Aimer Chanter & Yssera Viva

Direction : Stéphanie Salvo

ENTREE: 10 € – Gratuit moins de 16 ans

PREVENTE: 8€

**Pharmacie à Lestelle ,
Pharmacie du Gave à Coarraze**

www.ensembleorchestraldepau.fr



Ouverture d'une section judo au Beau Rameau

Débutants ou confirmés, benjamins ou cadets, des élèves du collège et du lycée général du Beau Rameau peuvent cette année pratiquer le judo dans la nouvelle section créée depuis le mois de septembre.

Ce groupe, encadré par Martial Hourcade, bénéficie de son expertise en préparation physique et mentale pour aborder ce sport exigeant.

Les jeunes qui ont choisi de participer à cette section s'entraînent 3 heures par semaine. Une quatrième heure est consacrée à la découverte de cet art martial.

Ce temps est pris sur les après-midi, dans le cadre du collège et du lycée des activités qui permet aux élèves de suivre des apprentissages différents (sportifs, artistiques, linguistiques...) dans des classes décloisonnées, les matières fondamentales en classe étant regroupées le matin.

La reconnaissance de cette section et l'attribution du label section sportive ont été demandés pour l'année prochaine.

Le développement de cette section pourra à terme permettre de préparer les élèves à l'option judo du baccalauréat.

Romain CLERCQ.



Sur le tatamis

Le Beau Rameau : la région Aquitaine rencontre les lycéens.



Patrick Beauvillard, Conseiller régional d'Aquitaine et président du Conservatoire régional des espèces végétales est venu rendre visite aux élèves de terminales et de premières générales de l'ensemble scolaire Le Beau Rameau. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de leur programme respectif d'histoire et de géographie « Gouverner la France depuis 1946 : la

Décentralisation » et « La région Aquitaine, territoire de vie, territoire aménagé ». Ce fut aussi un moment d'approfondissement pour les élèves qui suivent l'option Sciences Politiques en Terminale ES.

Elu du Lot-et-Garonne, ce chef d'entreprise a présenté les compétences et le rôle du Conseil régional, expliqué son fonctionnement, et évoqué les dossiers et chantiers importants du moment et de demain. L'occasion pour les élèves de débattre de la future LGV, de l'équipement informatique des lycées et des aides au développement économique et à l'innovation sur la zone Aéropolis et en Aquitaine. Les élèves se sont particulièrement intéressés au « travail » de l'élu, à son « salaire », aux modes de scrutin et au cumul des mandats. Patrick Beauvillard a répondu avec enthousiasme à toutes ces questions en expliquant les motivations qui l'ont conduit à s'engager dans l'action politique puis à se porter candidat en 2010, et comment depuis, il rend compte de son action et de son mandat auprès de la population.

Pour l'équipe enseignante, initiatrice de cette rencontre, l'objet de cet échange est également de contribuer à l'éveil citoyen des élèves. L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante de la pratique quotidienne de l'enseignement en histoire et géographie.

Romain CLERCQ.

Le collège des activités du Beau Rameau : L'activité cuisine.

Depuis plusieurs années, l'activité cuisine du collège du Beau Rameau connaît un franc succès, surfant sur l'engouement provoqué par les nombreuses émissions culinaires.

Proposée deux après-midi par semaine, nombreux sont les candidats à cette formation qui allie la formation technique au plaisir de la dégustation.

Ces cuisiniers en herbe réalisent des plats sucrés ou salés, encadrés par Mme Gassie et M. Sanchette qui leur prodiguent leurs conseils avisés.

Nos apprentis marmitons évoluent dans une cuisine moderne équipée pour la restauration collective et peuvent appréhender les différentes normes et contraintes de sécurité s'y appliquant. Dans ce sens une tenue adaptée est exigée lors de la réalisation des différentes recettes.

Gageons que cette activité permettra à certains de se découvrir une passion voire une vocation pour la restauration.

Romain CLERCQ.



de futurs Vatel à Bétharram ?

Association de La Corruda

L'édition 2012 s'est déroulée, cette année encore, dans un excellent esprit avec de bonnes conditions météo. Le niveau de participation a été légèrement supérieur à celui de 2011 avec 90 concurrents à la Corruda contre 92 en 2011, 97 à la boucle de l'Isarce alors que l'année précédente, les organisateurs n'en comptaient que 65, et enfin, 55 participants étaient alignés à la Rando, chiffre légèrement inférieur à celui recensé l'édition 2011. La corruda était remportée par Mathieu Zanesi chez les garçons et Valérie Garre, chez les féminines. La Boucle de l'Isarce revient à Johann Cuyaubere, (1e féminine Gaëlle Ribiere). Comme à l'accoutumée la Randonnée étant en "allure libre" et ne donne pas lieu à un éventuel classement.

Alain Borde



Les podiums 2012

Assemblée Générale

L'association La Corruda tenait son assemblée générale le 29 novembre, salle de Lestelette. Après un bilan satisfaisant de l'édition 2012 de la manifestation elle procédait au renouvellement de son Comité Directeur qui est composé comme suit:

Président : Robert Vivès,

Trésorier : Alain Graciaa,

Secrétaire : Alain Borde, Secrétaire adjoint : Bernard Lacau,

Membres : Marie-Claire Lacau, Anne-Marie Wendling, Yves Grousset, Jean-Marie Berchon.

Lestelle Sport Culture Loisir

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural



Randonnée pédestre :

Ce mois de novembre, les marcheurs ont découvert St Pé de Bigorre, ses alentours et hauteurs.

Les sorties hebdomadaires du dimanche matin étaient contenues dans le créneau de 2h00 en temps et de 200 mètres de dénivellée positive.

Ce fut juste ce qu'il fallait pour faire connaissance et se faire du bien dans la bonne humeur.

L'activité « marche » continuera toute la saison, tandis que ceux qui le souhaiteront orienteront leurs pas sur les sentiers de moyenne montagne au sein d'un deuxième groupe. D'autres encore auront la possibilité de se préparer à l'activité « trail ».

Des sorties en raquettes de neige sont au programme des adhérents tandis que des événements « pour tous » sont en préparation (dont une marche de nuit...).

Cyclotourisme :



Les cyclistes commencent à s'organiser avant les premières sorties de groupe prévues dès janvier.

Là aussi plusieurs groupes se constitueront en fonction des volontés et capacités de chacun et au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Cyclisme sur route, VTT, les activités se déclinent à la demande et toujours dans la convivialité.

Badminton :

L'activité badminton débutera dès constitution des premières équipes.

Le cours hebdomadaire sera dispensé par un éducateur sportif diplômé à la Salle des Fêtes de Lestelle.

Dans un deuxième temps, les pratiquants auront la possibilité de participer au Critérium national de badminton mis en place par la FNSMR. Ce tournoi permet aux adhérents de pratiquer cette discipline en compétition loisir. Les rencontres se disputent exclusivement en double et sont ouvertes à toutes les catégories d'âge. Le critérium national représente une approche conviviale de la compétition véritablement accessible à tous. Elle permet à ceux qui recherchent la performance et le résultat de s'orienter vers les clubs de la Fédération Française de Badminton.



Escala deu Prat d'Aurey :

Passage entre le Pré-du-Roi et le Col d'Andorre.
Vue sur le Val de Bergons.

« Prat d'Ourey » sur la carte IGN.

Souvent orthographié « Prat Dou Rey » et par suite dénommé « Pré-du-Roi », son vrai nom serait « Prat d'Aurey » : « Prairie du vent »

Pour tout renseignement : Yves Péré tél. 05 59 21 69 94

Article L231-2 : L'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive permettant la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive qui la délivre est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline ou activité sportive pour laquelle elle est sollicitée.

Article L231-2-2 : L'obtention d'une première licence sportive ne permettant pas la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive qui la délivre est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline sportive pour laquelle elle est sollicitée. Les fédérations sportives peuvent, selon une fréquence qu'elles définissent, demander pour une nouvelle délivrance de licence la présentation d'un certificat médical.



Rugby à XIII au Collège de Bétharram

Le partenariat passé entre l'Établissement Scolaire le Beau Rameau et le club de rugby local permet depuis quatre années à des collégiens de goûter à « l'esprit rugby ». Esprit d'équipe, respect de la règle, du partenaire comme de l'adversaire.

Avec l'aide du Centre National Des Sports, deux heures de Rugby à XIII sont proposées chaque semaine aux élèves par un éducateur mis à disposition par l'Avant-Garde Lestelloise XIII.



Le club a tourné la page du Championnat de France cette année pour en ouvrir une autre : les joueurs s'entraînent et sont licenciés en catégorie « hors compétition » : ils pourront participer aux tournois organisés par la Fédération Française de Rugby XIII et ses clubs affiliés. Ils projettent par conséquent d'organiser aussi ce type de rencontres à Lestelle.

L'entretien de la jeune pousse n'en est que plus important.

Nous n'inventons rien : l'avenir commence toujours à l'école.

L'Etoile Joyeuse

La poule au pot de la belle Etoile



Dimanche 14
Octobre, la Poule au Pot
chère au bon Roi Henry,
connaissait un vif succès
d'autant plus que ce plat
succulent était
agrémenté de chants
béarnais, de valse de
Vienne, de tangos de Rio
de La Plata, de javas de
Broadway et de bien

d'autres airs festifs qui, nous a-t'on rapporté, ont fait tourner
quelques têtes. L'assemblée en redemande...

Les mémés aiment la castagne

Ne vous y trompez pas,
sous-titre est tiré de la très
belle chanson "Ö Toulouse"
que l'on doit à Claude
Nougaro. Les adhérentes du
Club du 3^{ème} âge (et les
adhérents aussi !) aiment les
castagnes, nuance ! Dimanche
Novembre, autour de la
table, ils ont participé à la
journée "dégustation



ce

18

castagnes" puis belote, scrabble, bonnes parties de rigolade... Les
châtaignes étaient bien cuites, les mandarines très fraîches, le vin et le
café servis à point et puis, rebelote, re-scrabble... quel dimanche d'enfer !

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**
☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2011 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur. Elle peut également être effectuée sur internet : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.



RELAIS DES 2 GAVES

Service Ludothèque

LA LUDOTHEQUE EST OUVERTE



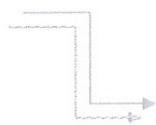
MERCREDI de 10h à 12h et de 14h à 18h



JEUDI

de 16h à 18h30

jusqu'aux vacances de la Toussaint
et de 16h à 18h pendant l'hiver



SAMEDI

de 10h à 12h

1 samedi par mois

15/09, 13/10, 17/11, 15/12/2012



Service petite enfance

Structure multi accueil ARLEQUIN

à Arros-Nay: 1, rue Labarrère 64800

Tel: 0559846003

Structure multi accueil BRIN D'EVEIL

à Boeil-Bezing, 1295 rue du Bois 64510

Tel: 05 59 40 57 32

Les pré inscriptions pour les enfants de 2 mois à 3 ans se font auprès de la coordinatrice, Madame Sylvie Kos

- **sur rendez vous** : contact téléphonique auprès des crèches ou par mail: ccvv.coordinatrice.creches@orange.fr

Etat Civil

Naissances :

Nolan BRAHMI..... 12 octobre 2012
Mathilde DUBERTRAND..... 24 octobre 2012
Antoine, Michel, Jean-Marc CANEROT..... 18 décembre 2012

Décès :

Fernand Marie Germain Georges FONQUERLE..... 16 octobre 2012
Gabrielle Léone Josephe CHANTEUX veuve BARADAT..... 24 décembre 2012

Dates à retenir

- **06/01/2013** : Repas des anciens à la Salle des Fêtes, préparé par Christian et Eric (Ô quatre saisons). Animation : Patricia Armary, ses claviers et sa trompette.
- **17/01/2013** : Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux arrivants à 18h 00Salle de l'Isarce.
- **17/01 au 20/01/2013** : Exposition des œuvres des artistes lestellois organisée par la Commission Municipale d'animation. Vernissage le 17/01/2013 à 18 h 00
- **20/01/2013** : Concert du Nouvel An, salle des fêtes, par l'Ensemble Orchestral de Pau, à 17 heures.
- **09/02/2013** : Bal d'hiver organisé par le Comité des fêtes avec Studio Light



25/10/1937



20/10/2012